

Présentation du Dispositif d'Appui à la Coordination et de la Communauté 360 Ressources Santé Vaucluse

Le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC) vient en soutien dans le parcours et l'accompagnement des personnes en situation complexe.

La Communauté 360 cible est un nouveau dispositif mutualisé avec le DAC au sein de Ressources Santé Vaucluse.

Le DAC et la C360 remplissent deux missions de service public :

1. **Offrir un appui aux parcours individuels quels que soient l'âge, la pathologie ou le handicap des personnes**, en proposant une **réponse graduée allant de l'information/orientation à de l'accompagnement intensif à domicile**. Pour le DAC, ce service est proposé en première intention aux professionnels des champs de sanitaire, du médico-social et du social, et en seconde intention, aux patients, usagers et aidants, en subsidiarité des guichets d'accueil de première ligne. A l'inverse, la C360 propose elle, en première intention, cette réponse graduée aux personnes en situation de handicap et leurs aidants, quel que soit le niveau de complexité ressenti.
2. **Participer à la coordination territoriale** afin, pour le DAC, de favoriser l'organisation décloisonnée des parcours de santé ; et pour la C360, de faire communauté entre acteurs spécialisés et de droit commun sur l'ensemble du Vaucluse : élaboration d'un diagnostic de territoire/lisibilité de l'offre et d'une animation de groupes de réflexion, soutien méthodologique aux initiatives professionnelles, accompagnement dans l'usage des outils numériques, organisation de conférences et de formations destinés aux professionnels du territoire...

L'équipe se compose :

- 1 équipe d'encadrement : directeur, directeur adjoint en charge de la coordination territoriale, médecin coordinateur, chef de service
- 1 Equipe Opérationnelle de Coordination des parcours individuels (EOC) : assistant de coordination, coordinateur de parcours DAC (IDECs et assistant de service social), coordinateur de parcours C360 et référents parcours en gérontologie situés sur 4 sites (mission 1)
- 1 pôle de coordination territoriale : chefs de projet territorial, chef de projet C360, chargé de mission (mission 2)
- des fonctions support : assistante de direction, chef de projet numérique.

Définition du poste

Le chef de projet territorial a pour mission principale de favoriser une meilleure articulation et organisation de tous les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux de ses territoires, pour simplifier et fluidifier les parcours de Santé des personnes, en priorité en situation complexe.

Son activité est définie en concertation avec le directeur adjoint en charge de la coordination territoriale, en cohérence avec la stratégie territoriale initiée.

Il travaille dans le cadre des orientations de la feuille de route du DAC, en particulier sur les points de rupture des parcours complexes, et en fonction des problématiques identifiées avec les acteurs du territoire. Il poursuit les travaux engagés sur la structuration des parcours de Santé complexes.

Activités principales

Conduite de l'observatoire sur les secteurs identifiés

- Recense et actualise les données qualitatives et quantitatives permettant d'objectiver les problématiques du territoire, les besoins et les ressources ; met en évidence les leviers, pointe les besoins non couverts, les points de rupture et les freins,
- Elabore et actualise le diagnostic territorial en concertation avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et sociaux, en capitalisant avec les autres diagnostics existants ; et le partage avec les acteurs du territoire pour qu'ils se l'approprient,
- Assure la remontée d'informations et son suivi.

Conduite de la veille territoriale sur les secteurs identifiés

- Rencontre les professionnels du territoire impliqués dans la prise en charge et l'accompagnement des personnes en vue de comprendre leurs missions,
- Favorise une meilleure connaissance et compréhension des missions respectives des acteurs du sanitaire, du médico-social et du social, afin de favoriser une meilleure collaboration et articulation entre eux,
- Elabore une analyse avec les acteurs, pour conforter les actions territoriales à mettre en œuvre et/ou à faire évoluer.

Déploiement d'une dynamique partenariale autour de projets dans l'objectif d'aboutir à une organisation territoriale plus intégrée et lisible par les professionnels et les usagers

- Met en place et organise des groupes de travail opérationnels sur des problématiques de parcours de santé identifiées et retenues collectivement par les acteurs du territoire ; ces groupes de travail réunissent les acteurs concernés et ont pour objectif d'apporter des réponses ou axes d'amélioration concrets,
- Veille à la simplification d'outils existants ou/et à l'élaboration de nouveaux outils communs partagés par les acteurs du territoire (protocole de repérage, analyse, évaluation, etc.),
- Suit l'avancée des projets ou actions d'amélioration définis dans les groupes de travail, et en fait le reporting,
- Coconstruit avec le chef de projet C360 départemental des actions ciblées sur le handicap,
- Participe à des groupes de travail confiés à d'autres acteurs compétents et légitimes sur le territoire (CLIC, CPTS, Conseil départemental, ASV...),
- Accompagne les acteurs dans l'émergence de leurs projets ou actions d'amélioration (appui méthodologique),
- Capitalise sur les travaux menés par d'autres partenaires et assure le lien entre les différents groupes de travail existants afin de favoriser la transversalité et éviter les doublons.

Participation à la communication et la promotion des services et outils d'appui à la coordination

- Organise et anime des événements d'échange et d'interconnaissance destinés aux professionnels du territoire : Rencontre partenariale, World Café, ...
- Participe aux événements de sensibilisation et d'amélioration des pratiques conduits par le DAC (Soirée Théma, ...),
- Communique et accompagne le déploiement des services numériques en santé en lien avec le chef de projet numérique,
- Participe au déploiement et à la promotion du DAC et de la Communauté 360 auprès des acteurs du territoire,
- Contribue en tant que référent à l'élaboration et à la diffusion des supports de communication (réseaux sociaux, flyers, site internet, ...).

Participation aux instances de fonctionnement du DAC-C360

- Participe aux réunions hebdomadaires du pôle de coordination territoriale (reporting des groupes de travail, suivi des projets...),
- Participe aux réunions internes.

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles

Liens hiérarchiques :

- avec le directeur et le directeur adjoint en charge de la coordination territoriale

Liens fonctionnels :

- avec les autres chefs de projet (collaboration, programme de travail commun et organisation commune)
- Avec le médecin coordonnateur et le chef de service

Profil recherché et compétences

- Niveau master 2 tourné vers l'organisation et la gestion du système sanitaire et médico-social
- Maîtrise de la méthodologie de conduite de projets
- Connaissance du tissu sanitaire, social et médico-social, de préférence du territoire concerné
- Aptitude à l'animation de réunions et à la médiation (capacité à s'adapter à des interlocuteurs variés)
- Autonomie dans l'organisation et la priorisation des actions
- Goût pour le travail d'équipe et pour la coopération interprofessionnelle

Type de contrat

- 1 ETP
- CDI
- Salaire mensuel brut : à partir de 2900 euros selon diplôme et expérience
- Territoires d'activité : Haut Vaucluse et Comtat Venaissin
- Travail au siège et sur les antennes d'Orange, de Vaison la Romaine et de Carpentras, possibilité de travail à distance
- Nombreux déplacements à prévoir (véhicule personnel ou de service)

Modalités de candidature

Candidature (CV et lettre de motivation) à envoyer à francois.barriere@rsv84.fr jusqu'au 15 septembre 2023